

n° 19
Juillet
2016

BOURGESPLUS Magazine

Le magazine de la Communauté d'agglomération Bourges Plus > www.bourgesplus.fr

dossier : ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

L'IMEP, CARTE MAÎTRESSE DE LA FORMATION

Faculté de Droit, d'Économie et de Gestion
Université d'Orléans - Site de Bourges
IMEP
Communauté d'agglomération

FINANCES
Budget 2016

PORTRAIT
Berry-Bouy

ENVIRONNEMENT
Traitement des déchets



Rendez-vous sur
www.bourgesplus.fr



BOURGES

Jusqu'au 27 août
UN ÉTÉ À BOURGES
En centre-ville

ANNOIX

Plus d'infos : mairie 02 48 59 50 00
www.annox.fr

ARÇAY

Plus d'infos : mairie 02 48 25 31 77
http://mairiearçay.free.fr

BERRY-BOUY

Plus d'infos : mairie 02 48 26 82 23

BOURGES

Plus d'infos : mairie 02 48 57 80 00
www.ville-bourges.fr

Jusqu'en septembre
LES NUITS LUMIÈRE
En centre-ville

Jusqu'au 15 septembre
EXPOSITION CONCOURS PHOTOS
Autour du Jardin de l'Archevêché

Dimanche 11 septembre
FÊTE DES ASSOCIATIONS
Rives d'Auron

8 juillet et 10 septembre, 22h
NUITS LUMIÈRE COSTUMÉES
Départ Jardin de l'Archevêché

Vendredi 23 septembre, 18h
DÉFI INTER-ENTREPRISES DE L'AGGLO
Plage de Plaimpied

Dimanche 16 octobre
LES FOULÉES DE BOURGES

LA CHAPELLE SAINT-URSN

Plus d'infos : mairie 02 48 23 21 00
www.lachapelle-saint-ursin.fr

20 et 21 août
RIFLE DE LA PÉTANQUE DE MARMAGNE
Salle des fêtes

Samedi 27 août
CONCOURS DE BELOTE
Syndicat de chasse, salle des fêtes

Dimanche 4 septembre
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU SYNDICAT DE CHASSE
Centre socio

Mardi 6 septembre
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ASSO COUNTRY CHAPELLOISE
Salle G. Barreau

Samedi 10 septembre
FÊTE DES ASSOCIATIONS
Salle des fêtes

Vendredi 23 septembre
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE APE
Salle G. Barreau



Du 23 au 25 septembre
PÊCHE DE NUIT
Étang de la chapelle, Grenouille chapelloise

24 et 25 septembre
FÊTE DES VENDANGES
Comite des fêtes, Bourg

Vendredi 30 septembre
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ALLC
Salle G. Barreau

LE SUBDRAY

Plus d'infos : mairie 02 48 55 26 04
www.le-subdray.fr

ART NATURE : EXPOSITIONS PHOTOS
Les jardins du Subdray

Vendredi 8 juillet, 18h30
SORTIE AVEC NATURE 18
Rendez-vous devant la Mairie

Jedi 14 juillet, 11h
COMMÉMORATIONS
Mairie

Septembre (non défini)
TOURNOI AMICAL DE TENNIS
Court de Tennis

Vendredi 9 septembre, 18h30
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE OFFICE MUNICIPAL
Bergerie

Samedi 10 septembre, soir
RIFLES DE LA GYMNASIQUE
La Grange

Samedi 17 septembre
RANDONNÉES DÉCOUVERTE DE PATRIMOINE ET MÉMOIRE
La Grange

17 et 18 septembre
CONCOURS OBÉISSANCE DU CLUB CANIN
Stade Déserts

Vendredi 23 septembre, 18h30
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ENFANTPAGE, MDC

Samedi 24 septembre, 20h
SOIRÉE ANNÉES 80
Foot, La Grange

LISSAY-LOCHY

Plus d'infos : mairie 02 48 25 31 73

MARMAGNE

Plus d'infos : mairie 02 48 26 84 01
www.marmagne.fr

Mercredi 24 août, 13h
PASSAGE DU TROPHÉE FÉMININ D'OR
Course cycliste

Dim. 11 septembre de 14h à 17h
FÊTE DES ASSOCIATIONS
Salle des fêtes

Dimanche 18 septembre
GRANDE BROCANTE

MORTHOMIERS

Plus d'infos : mairie 02 48 55 26 24
www.morthomiers.fr

Dimanche 4 septembre
MARCHE
Par le Club des Roches

23 et 24 septembre
CONCERT
L'Automne de Morthomiers

PLAIMPIED-GIVAUDINS

Plus d'infos : mairie 02 48 50 88 60
www.plaimpied-givaudins.fr

Samedi 27 août de 10h à 21h
BALL-TRAP DES AMIS DE LA CLÉ DES CHAMPS
D106 en direction de Saint-Denis-de-Palin

Samedi 10 septembre
AUBADE À JEAN SAUTIVET ET BAL FOLK
Animé par des musiciens routiniers

Dimanche 25 septembre
PLAIMPIED-GIVAUDINS EN FÊTE

SAINT-DOULCHARD

Plus d'infos : mairie 02 48 23 52 52
www.mairie-saintdoulchard.fr

Dimanche 10 juillet de 9h à 13h
MARCHÉ FERMIER
Place du 8 mai 1945

Du 18 au 22 juillet
STAGE "PEINTURE"
Château de Varye

Du 20 au 31 juillet
FÊTE DU LIVRE JEUNESSE
Médiathèque

Samedi 6 août
GRAND PRIX DE LA VILLE SAINT-DOUL' PÉTANQUE 18
Boulodrome des Verdins

Dimanche 7 août de 9h à 13h
MARCHÉ FERMIER
Place du 8 mai 1945

Du 8 au 12 août
STAGE "PEINTURE"
Château de Varye

Mercredi 24 août
TROPHÉE D'OR FÉMININ 2016
Départ de l'Hôtel de ville



Dimanche 4 septembre
BROCANTE
Comité des Fêtes
Allée de l'ancienne gare

Dim. 11 septembre de 9h à 13h
MARCHÉ FERMIER
Place du 8 mai 1945

SAINT-GERMAIN-DU-PUY

Plus d'infos : mairie 02 48 30 84 18
www.saintgermaindupuy.fr

SAINT-JUST

Plus d'infos : mairie 02 48 25 62 11

SAINT-MICHEL-DE-VOLANGIS

Plus d'infos : mairie 02 48 69 35 74

TROUY

Plus d'infos : mairie 02 48 64 78 18
www.villedetrouy.fr

Toutes les manifestations ont lieu à l'espace J-Marie Truchot

9 et 10 juillet
BROCANTE "NATURE ET TRADITION TRUCIDIENNE"

10 et 11 septembre
FÊTE DES FLOTS
Trouy Temps Libre

16 et 17 septembre
FESTIVAL ROCK' IN BERRY

Samedi 24 septembre
DÎNER DANSANT
Amicale des Anciens Apprentis et Employés du Ministère de la Défense

Dimanche 25 septembre
THÉ DANSANT
Espoir Trucidien

VORLY

Plus d'infos : mairie 02 48 25 32 20



FEUX D'ARTIFICE

- LA CHAPELLE ST-URSN Mercredi 13 - Bal
Mer. 13 et jeudi 14 juillet - Pique-nique
- MARMAGNE Mercredi 13 juillet
Animations - Bal - Retraite aux flambeaux
- MORTHOMIERS Mercredi 13 juillet - Bal
- PLAIMPIED-GIVAUDINS Mercredi 13 juillet
Bal - Retraite aux flambeaux
- SAINT-DOULCHARD Mercredi 13 juillet - Bal

” L'IMEP : un outil au service de tous

Si vous avez tous entendu parler de l'IMEP, vous êtes probablement moins nombreux à savoir précisément ce qui s'y fait.

L'IMEP est un lieu de formation à vocation sociale.

Il s'adresse en effet à chacun d'entre vous, quel que soit votre niveau, quel que soit votre âge, à tous ceux qui souhaitent se perfectionner, se cultiver, apprendre. Il y a sûrement un cours pour vous à l'IMEP !

Il s'adresse également aux personnes qui, après avoir interrompu leurs études, souhaitent les reprendre en vue d'un projet professionnel.

Il s'adresse enfin à des personnes de nationalité étrangère souhaitant maîtriser le français et acquérir les savoirs de base.

Lieu de vie et d'échanges, l'IMEP est un pont entre le milieu du travail et le milieu éducatif, qui permet une culture des apprentissages tout au long de la vie.

Installé depuis 2010 dans les beaux locaux de la Salle d'Armes, l'IMEP s'intègre parfaitement au campus de Lahitolle et apporte à la vie économique et étudiante son expérience de la diversité des parcours humains, dans une société en constante évolution.



Belle !

Pascal BLANC

Président de Bourges Plus
Maire de Bourges

”

04



08



SOMMAIRE

12



14



02 RENDEZ-VOUS DE L'AGGLO

Les manifestations à ne pas manquer !

04 C'EST D'ACTU !

News, événements, actualité des communes...

05 L'AGGLO UTILE

06 FINANCES

Le budget 2016 de Bourges Plus

08 DOSSIER : ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

12 PORTRAIT DE COMMUNE

Berry-Bouy

14 ENVIRONNEMENT

Traitement des déchets



BOURGESPLUS magazine

Édité par la Communauté d'agglomération Bourges Plus > www.bourgesplus.fr

23-31, Boulevard Foch - CS 20321 - 18023 Bourges cedex - Tél. : 02 48 48 58 58 - Fax : 02 48 48 58 60 - Directeur de la Publication : Pascal Blanc - Rédacteur en Chef : Pascal Blanc - N° ISSN : 1763-9476 Dépôt légal : à parution - Conception maquette et réalisation : Kéops Concept - Impression : Touraine Rotos Vincent - Diffusion : Médiapost (52 000 exemplaires) / Crédits photos : Bourges Plus, Eric Legouhy, Frédéric Lorient

Magazine imprimé sur papier PEFC, chez un imprimeur label Imprim'vert.

IMPRIM'VERT®





BERRY-BOUY

Les Jardins Passion

Pour la 16^e année consécutive, la commune de Berry-Bouy et la société d'Horticulture du Cher organisent, les 23 et 24 septembre 2016 "Les Jardins Passion". Cette manifestation est un lieu de rassemblement où la convivialité et la connaissance de l'autre sont primordiales.

BOURGES

Un Été à Bourges fête ses 20 ans !

Depuis 20 ans déjà, la musique résonne dans les rues de Bourges durant tout l'été. Le festival "Un Été à Bourges" propose chaque soir un concert gratuit dans un lieu symbolique du patrimoine de la ville (cathédrale, Saint-Etienne, jardin des Prés Fichaux, jardin de l'Archevêché, Hôtel Lallemand...). Ainsi chaque soir, jusqu'au 27 août, la ville s'anime des accents des musiques les plus classiques aux polyphonies les plus surprenantes. Un vrai bonheur pour les touristes et les Berruyers.



Programme complet sur www.ville-bourges.fr

LA CHAPELLE-SAINT-URSIN

Salle G. Barreau réaménagée et agrandie

Les fêtes familiales rassemblent fréquemment trop de participants pour être organisées à la maison, mais pas assez pour louer une salle des fêtes grande et coûteuse. C'est pourquoi la mairie propose aux familles chapelloises une salle qui vient d'être réaménagée et agrandie. Elle accueille facilement 50 participants, dispose de sanitaires, d'une cuisine adaptée, de facilité de parking. Pour 65 € à la journée ou 110 € le week-end complet, elle est utilisée chaque fin de semaine.



Le budget consacré à cette opération de modernisation et d'agrandissement s'est élevé à 76 000 € pris en charge par la commune et la Communauté d'agglomération, à part égale.

Toute l'actualité de vos communes

LE SUBDRAY

La commune du Subdray part à la découverte de sa nature

Cette sortie sera l'occasion de découvrir la biodiversité du centre bourg. Puis après un pique-nique, tiré du sac, les participants seront invités à poursuivre la visite jusqu'à la tombée de la nuit, pour découvrir la vie nocturne de leur village.

Rendez-vous le vendredi 8 juillet à 18h30 devant la mairie

Festival international "d'art nature"



Venez découvrir, dans le cadre du festival international "d'art nature", deux expositions photos grand format dans les jardins du Subdray.

MARMAGNE

Le presbytère devient un logement

Depuis les années 1970, date d'installation de la Mairie dans son lieu actuel (l'ancien presbytère), la Paroisse louait à la Municipalité un bâtiment situé rue des Platanes. Certains prêtres y ont été logés et les cours de catéchisme y étaient organisés. Au fil des ans, ce bâtiment était de moins en moins utilisé. La Municipalité, en accord avec la Paroisse, a donc trouvé une solution plus "raisonnable". C'est ainsi qu'il a été décidé de réaliser des travaux dans la petite salle située à l'arrière de l'église pour y accueillir les réunions et les cours de catéchisme. Une fois qu'ils ont été terminés, il a été mis fin au bail entre la Mairie et la Paroisse pour faire de ce lieu un logement locatif à loyer modéré géré directement par la commune. Les travaux de réhabilitation permettront, prochainement, l'installation d'une nouvelle famille sur Marmagne.



BOURGES

AGENDA INSTITUTIONNEL

• Prochain conseil communautaire :
- Lundi 26 septembre 18h

Salle de conférence du Palais d'Auron à Bourges. Entrée libre. Retransmis en direct sur le site internet de Bourges Plus www.agglo-bourgesplus.fr



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Inauguration de l'Hôtel d'Entreprises implanté à Lahitolle

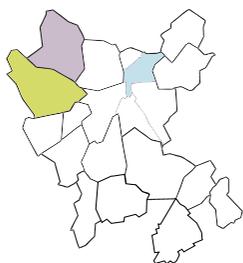
Opérationnel depuis quelques mois, le nouvel outil du Technopôle Lahitolle a été inauguré par M. Pascal Blanc, Président de Bourges Plus, M. Philippe Fournié, Vice Président de la Région Centre-Val de Loire et M^{me} Nathalie Colin, Préfète du Cher, en présence de nombreux élus locaux. Afin de garantir la cohérence thématique du Technopôle, les entreprises désirant s'installer dans l'Hôtel d'entreprises sont sélectionnées et doivent répondre à un certain nombre de critères. Ainsi, les entreprises



ciblées sont en lien avec les filières bâti et énergie de demain, nouvelles technologies, Silver économie et maîtrise des risques industriels. À ce jour l'Hôtel d'entreprises est occupé à 50% avec l'installation d'une entreprise et la réservation de deux ateliers par la plateforme de formation bâti-habitat qu'elle investira au cours du 2nd semestre 2016.

RELÈVE DES COMPTEURS D'EAU

- BERRY-BOUY :
Fin juin début juillet
- BOURGES
- 2) Bourges Nord et Centre :
début juillet à fin septembre
- MARMAGNE : début juillet



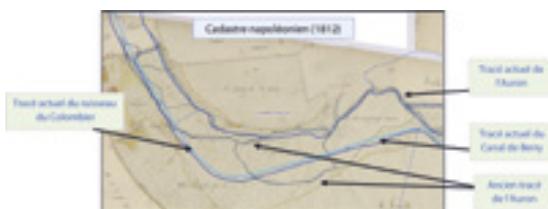
POUR MÉMOIRE

- ANNOIX : janvier
- ARÇAY : janvier
- BOURGES :
- 1) Asnières-lès-Bourges :
fin février à mi-mars
- 3) Bourges Est :
début novembre à mi-décembre
- 4) Bourges Sud :
fin septembre à début novembre
- 5) Bourges Ouest :
fin avril à fin juin
- LA CHAPELLE-SAINT-URSIN :
fin février à mi-mars
- LE SUBDRAY : janvier
- MORTHOMIERS : mi-mars
- PLAINPIED-GIVAUDINS : janvier
- SAINT-DOULCHARD :
fin janvier à fin février
- SAINT-GERMAIN DU PUY :
fin mars à mi-avril
- SAINT-JUST : janvier
- SAINT-MICHEL-DE-VOLANGIS :
mi-avril
- TROUY : janvier
- LISSAY-LOCHY et VORLY :
la relève n'est pas assurée par
les services de Bourges Plus
(changement prévu en 2018)

PLAINPIED-GIVAUDINS

Travaux en cours sur le ruisseau du Colombier

Le SIAB3A a pour objectif le maintien et la reconquête du bon état des milieux aquatiques sur les bassins de l'Auron et de l'Airain. Dans le cas présent, des travaux sont en cours à Plainpiéd sur le ruisseau du Colombier. Créé lors de la construction du canal au début des années 1800, ce cours d'eau a un rôle de contre fossé. Il sert notamment lors des travaux d'entretien du canal pour mettre à sec le bief. Aujourd'hui, il emprunte par endroit des anciens bras de l'Auron. Le projet vise à redynamiser ce ruisseau en réduisant un peu la taille de son lit avec des banquettes végétalisées et des plantes semi-aquatiques (hélophytes) et ainsi augmenter la vitesse du courant.



SAINT-DOULCHARD

24 août : 5^e et dernière étape du Trophée d'or 2016

Pour la 2^e année consécutive, Saint-Doulchard sera ville étape du Trophée d'or féminin. Le départ de la 5^e et dernière étape de l'édition 2016, qui reliera Saint-



Doulchard à Saint-Amand-Montrond (101,1 km) sera donnée le mercredi 24 août 2016 à 12h50 devant le parvis de l'Hôtel de ville. Un spectacle à ne surtout pas manquer !

TROUY

Le château Rozé aux petits soins



Dans le cadre de leur "semaine projet" les élèves de BTS 1 "aménagements paysagers" du CFA du Subdray, sous la conduite de leurs formateurs, ont mené un projet pédagogique consistant à réaliser un projet d'aménagement du parc. Ainsi trois maquettes ont été présentées en mairie aux élus et agents municipaux le 20 avril 2016 par les trois binômes. Ce travail de restitution a été jugé assez remarquable par l'assemblée et constitue de véritables pistes de réflexion pour l'avenir. De nouvelles équipes du CFA vont se succéder pour présenter un projet d'aménagement de la prairie et dresser l'inventaire des essences présentes. Le maire a rappelé qu'antérieurement la commune avait déjà confié à des étudiants l'esquisse de projets et s'est félicité que ce site puisse à nouveau permettre à de futurs aménageurs d'exprimer leurs talents. Parallèlement, la municipalité ne ménage pas ses efforts pour restaurer le site puisque la prairie, l'ancien jardin potager et le parc du château sont désormais débroussaillés et que les travaux de finition vont se poursuivre pour permettre ensuite à la population de se promener dans ce site magnifique.



FORMATION/ENSEIGNEMENT

IMEP - Technopôle Lahitolle

Boulevard Lahitolle
18000 Bourges
imep@agglo-bourgesplus.fr
www.imep-bourgesplus.fr

Contact : 02 48 67 58 00

EAU/ASSAINISSEMENT/DÉCHETS

Bourges Plus

4 boulevard de l'Avenir
18000 Bourges

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi :
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
Mardi : de 10h à 12h et de
13h30 à 17h

service.clientele@
agglo-bourgesplus.fr

N° Vert 0 800 897 730

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Bourges Plus Développement

Centre d'Affaires
6, rue Maurice Roy
18000 Bourges

Tél. : 02 48 67 51 20
Fax : 02 48 67 51 21

contact@bourgesplus-developpement.fr

TRANSPORT

AggloBus

Espace Nation
1 place de la Nation
18000 Bourges

Tél. : 02 48 27 99 99

Lundi au vendredi :
8h à 12h15 - 13h30 à 18h30
Samedi : 9h à 12h15 - 13h45
à 18h

www.agglobus.com

HABITAT

Technopôle Lahitolle

Centre d'Affaires
6, rue Maurice Roy
18000 Bourges

N° Azur 0 810 200 133

Fax : 02 48 48 58 61

habitat@agglo-bourgesplus.fr

ASSAINISSEMENT

Trouy se raccorde au réseau d'assainissement de Bourges



Avec près de 177 m³ d'eaux usées qui arrivent tous les jours dans l'actuelle station d'épuration de Trouy, cette installation arrive à saturation (> à 107% de sa charge organique). C'est dans ce contexte que Bourges Plus a décidé de transférer les effluents de Trouy vers le système d'assainissement

de Bourges. Ces travaux, d'un montant de 1 100 000 € HT, vont permettre le développement durable et urbain de Trouy. Il s'agit d'installer une canalisation de transport des effluents en bordure de la RD 2144 (route de St-Amand-Montrond) sur une longueur de 5,3 km. A l'avenir, ces effluents seront traités dans la station d'épuration communautaire située à Bourges, chemin de la Prairie. Les travaux sont en cours depuis le 25 mai et s'achèveront fin septembre.

FINANCES

Le Budget 2016 de Bourges Plus

Préalablement au vote du Compte Administratif 2015, le budget de l'exercice 2016 a été adopté en avril dernier. Acte de prévision et d'autorisation budgétaire, il traduit les orientations de Bourges Plus pour cet exercice. Il a été présenté par M. Gérard Santosuosso, Vice-président en charge de l'archéologie, des bâtiments communautaires et des finances, qui nous en explique les principales caractéristiques.



Gérard SANTOSUOSSO
Vice-président en charge
de l'archéologie, des
bâtiments communautaires
et des finances

> **Bourges Plus Magazine : à l'instar des autres collectivités territoriales de France, le budget 2016 de l'Agglomération a-t-il été difficile à boucler ?**

Gérard Santosuosso : Oui, c'est de plus en plus difficile. Ce budget a été élaboré dans un contexte financier particulièrement difficile caractérisé par de fortes contraintes extérieures. En effet, à la diminution du montant de la dotation de l'État (DGF), continue et accrue en 2015, soit moins 1,15 million d'euros (M€) contre moins 0,91 M€ l'an dernier, s'est cumulée, sous l'effet de la conjoncture économique, une baisse de l'ordre de 1 M€ des produits de fiscalité en provenance des entreprises, tout particulièrement en matière de Cotisation à la Valeur Ajoutée des Entreprises.

> **BPM : dans ces conditions, l'Agglomération a-t-elle résisté à la tentation du relèvement des taux d'imposition ?**

G. S. : Cela n'a jamais été envisagé. Malgré ces évolutions de recettes négatives, dans la continuité des orientations budgétaires pour 2016, Bourges Plus a fait le choix de ne pas actionner le levier de la fiscalité et a ainsi décidé de maintenir constants les taux d'imposition pour la 6^e année consécutive. En effet, ces taux restent inchangés depuis 2011, première année de mise en application de la réforme de la fiscalité en remplacement de la Taxe Professionnelle (TP). Rappelons que les impôts concernés sont la taxe d'habitation (taux 9,68%), la taxe foncière sur les propriétés non bâties (taux 1,69%) et la cotisation foncière des entreprises (taux 25,89%). Le taux de la taxe sur l'enlèvement des ordures ménagères reste également constant (8,45%) depuis la fin de la période d'harmonisation des taux entre communes (2014). Cette modération fiscale est par ailleurs inscrite dans le pacte de solidarité conclu avec les communes membres de l'Agglomération.

> **BPM : comment Bourges Plus a réussi à équilibrer ce budget ?**

G. S. : En accélérant le travail d'économies entamé ces dernières années en matière de fonctionnement. Il faut à ce sujet saluer le travail des élus et des services de Bourges Plus qui ont été sensibilisés en amont de la préparation budgétaire, et qui par une large concertation, ont permis de dégager des économies conséquentes.

Le budget des dépenses de fonctionnement a ainsi été voté en baisse de près de 3% sur le budget principal, l'eau et l'assainissement collectif.

> **BPM : il suffit alors de faire des économies ?**

G. S. : Non, bien sûr. Cet exercice aura ses limites lorsque les charges incompressibles ne pourront plus être diminuées sans dégrader la qualité des services offerts à la population. En tant que médecin, je peux vous dire que les cures d'amaigrissement ont des limites, mais il faut tenir le régime ! Sans la mauvaise nouvelle en matière de CVAE (Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises), les économies dégagées pour 2016 auraient toutefois suffi pour équilibrer le budget cette année et absorber la baisse de la DGF. L'ampleur de la perte fiscale a toutefois nécessité d'utiliser une partie du résultat dégagé en 2015. Et puis le renforcement de la rationalisation des moyens humains avec la Ville de Bourges, inscrit à nouveau en 2016, devrait contribuer à la maîtrise des dépenses de fonctionnement.

> **BPM : les économies concernent-elles aussi l'investissement ?**

G. S. : Aucunement. L'investissement demeure une priorité. C'est une des conditions de l'attractivité économique de notre territoire. Au budget 2016, à la différence du fonctionnement, les dépenses d'investissement sont ainsi en progression de 3% sur le budget principal et le budget de l'eau. En ce qui concerne l'assainissement



Bourges Plus a de bonnes capacités financières pour poursuivre ses investissements au profit du développement de son territoire.



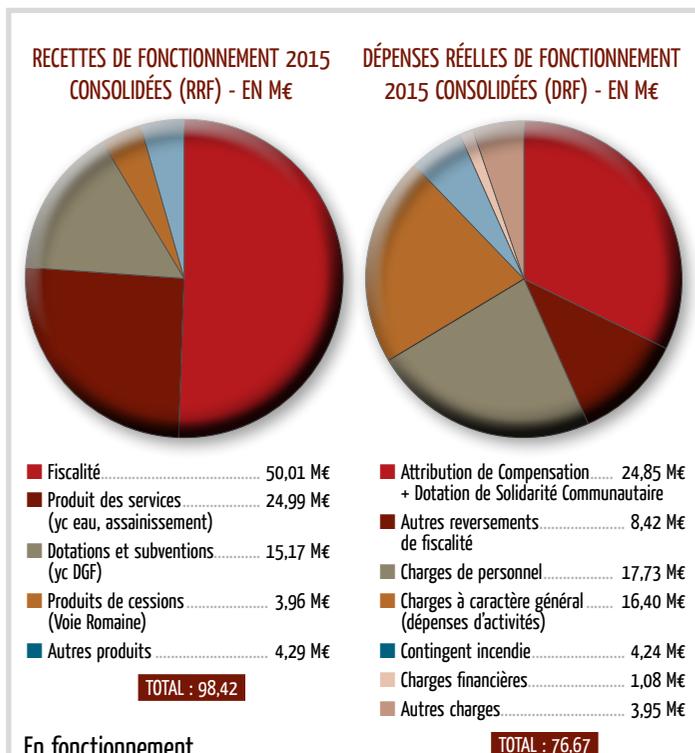
collectif, une pause est toutefois réalisée par anticipation de la réalisation à moyen terme de la nouvelle station d'épuration, qui représentera une dépense de l'ordre de 42 M€. Et comme vous avez pu le constater avec les ratios de 2015, Bourges Plus a de bonnes capacités financières pour poursuivre ses investissements au profit du développement de son territoire. **A mon sens cela passe par trois axes majeurs traduits au budget de 2016 :**

- **le développement économique**, compétence historique de Bourges Plus, comprenant les aides réglementées aux entreprises mais également l'accroissement du foncier à leur destination, et la participation à la réalisation de la rocade Nord-Ouest,
- **le développement durable** avec notamment les actions de protection de la ressource en eau,
- **et la solidarité communautaire** au bénéfice des communes de l'Agglomération à travers la politique de fonds de concours récemment révisés à la hausse.

LES COMPTES 2015 DE BOURGES PLUS

Le Compte Administratif de l'exercice 2015 a été approuvé lors du Conseil Communautaire du 27 juin dernier. Ce document financier retrace l'exécution budgétaire de la Collectivité.

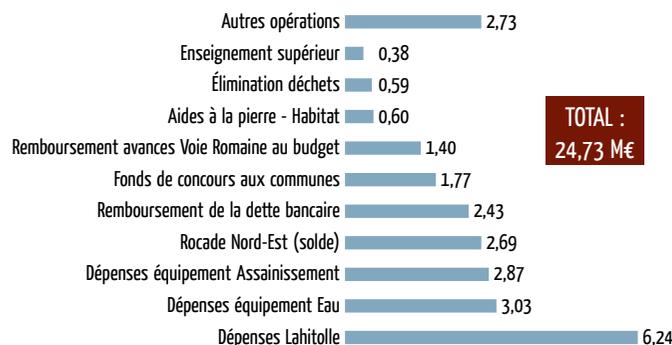
Le résultat disponible fin 2015, consolidé avec l'ensemble des budgets annexes de la collectivité, s'élève à 12,78 millions d'euros (M€), hors restes à réaliser, correspondant à 5 M€ dégagés sur l'exercice et 7,78 M€ de résultat antérieur reporté. Cet excédent a été obtenu à taux de fiscalité constants (taxe d'habitation, foncier non bâti, cotisation foncière des entreprises et taxe d'enlèvement des ordures ménagères), dans un contexte budgétaire plus contraint caractérisé par la baisse des dotations de l'État (diminution de 0,9 M€ par rapport à 2014). Les réalisations consolidées de l'exercice 2015 peuvent être synthétisées comme suit.



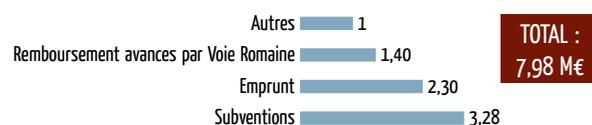
En fonctionnement

Les recettes réelles de fonctionnement de Bourges Plus sont constituées à près de 51% des produits de la fiscalité locale. Toutefois, environ 44% des dépenses réelles de fonctionnement correspondent à des reversements de fiscalité, principalement à destination des communes membres sous la forme d'attribution de compensation et de dotation de solidarité communautaire, et au titre de prélèvements opérés par l'État dans le cadre de la péréquation nationale.

DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT 2015 CONSOLIDÉES (EN M€)



RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT 2015 CONSOLIDÉES (EN M€)



En investissement

Les dépenses d'investissement correspondent pour un quart à l'aménagement de la ZAC de Lahitolle ; un 2^e quart est constitué des réalisations en matière d'eau et d'assainissement. Il faut également noter les fonds de concours versés aux communes membres de l'Agglomération, notamment l'aide apportée à la Ville de Bourges dans le cadre de la rénovation du Palais des Sports (1,4 M€).

LES RATIOS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL (NON CONSOLIDÉ) SE COMPARENT À CEUX DE 2014 ET À LA MOYENNE NATIONALE COMME SUIT :

	RATIO BOURGES PLUS CA 2014 POP INSEE 99 954 HAB	RATIO BOURGES PLUS CA 2015 POP INSEE 100 234 HAB	MOYENNE NATIONALE ***
DRF / Pop* - €/hab	541,54	540,95	573
Produits impôts directs / Pop* - €/hab	327,62	335,31	333
RRF / Pop* - €/hab	621,02	631,19	663
Dep équipt brut / Pop** - €/hab	30,58	29,48	118
Encours de dette / Pop - €/hab	36,20	43,19	397
DGF / Pop - €/hab	138,87	129,38	148
Dep de personnel / DRF	12,46%	19,94%	19,70%
Dep fonct et rbt dette capital / RRF	87,48%	86,00%	90,90%
Dépenses équipt brut / RRF**	4,92%	4,67%	17,70%
Encours de dette / RRF	5,83%	6,84 %	60,00%

* Calculé à partir du montant net du FNGIR et du FPIC (reversements au titre de la péréquation) et en prenant en compte les dépenses et les recettes liées à la mutualisation ** Hors subventions d'équipement versées *** Valeurs comptes de gestion 2013 - Source DGCL - Catégorie Communautés d'agglomération

Bourges Plus, comparativement à la moyenne nationale, se distingue tout particulièrement par :

- > le faible niveau de son endettement à mettre en regard de la modération de son niveau d'équipement,
- > la maîtrise de ses dépenses de fonctionnement, lesquelles diminuent entre 2014 et 2015, dans un contexte de mutualisation des services avec la Ville de Bourges qui explique la progression du ratio des dépenses de personnel,
- > un niveau de DGF perçue inférieur à la moyenne nationale traduisant un degré d'intégration fiscale également en dessous de la moyenne et donc, un périmètre de compétences exercées à optimiser,
- > une évolution sensible des produits des impôts directs, sans modification des taux de fiscalité, due toutefois ponctuellement à un niveau exceptionnel de rôles supplémentaires perçus en 2015.



› Le catalogue des formations ne cesse de s'élargir en fonction des besoins

dossier

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

L'IMEP, carte maîtresse de la formation

La Communauté d'agglomération Bourges Plus a, depuis 2012, la compétence Enseignement supérieur et Formation. A ce titre, elle gère, en régie, l'IMEP (Institut coMunautaire d'Education Permanente).

Gros plan sur un établissement de formation, partie prenante dans le rayonnement du territoire.

ENTRETIEN AVEC...



Patrick BARNIER

Vice-président à l'Enseignement supérieur, la Recherche et l'Innovation, à la Communauté d'agglomération Bourges Plus Maire de Plaimpied-Givaudins

* L'IMEP, à l'origine Institut Municipal d'Éducation Permanente, est né en 1982, de la fusion des cours municipaux créés au début du 20^e siècle, des cours de langues de l'Office municipal berruyer d'Enseignement des Langues et de l'École municipale de Droit.

** Financement des travaux et des aménagements du site au parc Lahitolle.

> Bourges Plus Magazine : Quelle place occupe l'IMEP, dans le paysage de l'Enseignement supérieur de la Communauté d'agglomération de Bourges ?

P. BARNIER : "De par son histoire*, l'IMEP est une institution bien connue des Berruyers, des habitants de l'Agglomération, et je dirais même, au-delà. Cette entité unique en France, spécialement tournée vers l'enseignement des langues étrangères et des savoirs de base, accueille un public diversifié, étudiants de l'INSA et de la Fac de Droit, élèves du secondaire, salariés d'entreprise, de l'administration, retraités, personnes en réinsertion ou en formation professionnelle... ou bien encore, particuliers souhaitant se perfectionner ou apprendre dans un domaine spécifique.

L'installation depuis 2009 de l'IMEP, dans les anciens locaux de la Salle d'Armes, au cœur du Technopôle

Lahitolle, assoit et renforce l'image de l'Institut, l'intégrant complètement dans le dispositif de "minicampus à l'américaine" du parc.

Après la Ville de Bourges**, la Communauté d'agglomération de Bourges, apporte pleinement son soutien à l'établissement, notamment via la prise en charge financière notable des formations, le stagiaire ne s'acquittant que d'une partie du montant réel de son stage. Cette démarche volontariste répond à la priorité sociale et de service public développée à l'IMEP, et soutenue par les acteurs politiques locaux, au sens large du terme. Ceci, bien sûr, dans un souci permanent et nécessaire de maîtrise des coûts."



Cette entité unique en France, spécialement tournée vers l'enseignement des langues étrangères et des savoirs de base, accueille un public diversifié...



RENSEIGNEMENTS

IMEP - Technopôle Lahitolle
Salle d'Armes
02 48 67 58 00
www.imep-bourgesplus.fr
imep@agglo-bourgesplus.fr

JOURNÉES PORTES OUVERTES de l'IMEP

Le samedi 10 septembre, de 10h à 18h, et le mercredi 14 septembre, de 14h à 18h.
Accès libre, gratuit et tout public, avec accueil/conseils des enseignants et inscriptions aux formations.

L'IMEP en chiffres - Source 2015

8	formateurs permanents (CDI et CDD)
25	formateurs vacataires
10	personnels hors formation
2 060	stagiaires/apprenants
3 517	inscriptions (75% secteur langues, 18% secteur savoirs de base, 7% autres secteurs)
8 011	heures de cours dispensées en groupe (69% secteur langues, 21% secteur savoirs de base, 10% autres secteurs)
1 000	heures de formation Langues dispensées à l'INSA (Institut National des Sciences Appliquées Centre Val-de-Loire)
450	heures de formation Langues dispensées à la Fac de Droit
537 000 €	de recettes (56% issus des formations aux particuliers, aux entreprises, à l'INSA, à la Cour d'Appel..., 36% de recettes marchés, 8% issus de la valorisation des formations à la Faculté de Droit et pour les agents de Bourges Plus).
86%	Taux de réussite ASCA (Assistant de Comptabilité et d'Administration)
75%	Taux de réussite DAEU (Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires)



dossier

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

L'IMEP, carte maîtresse de la formation

Les Langues, une spécificité reconnue

L'enseignement dispensé à l'IMEP est composé, à près de 75%, par les langues, avec neuf options possibles (allemand, anglais, chinois, espagnol, italien, japonais, russe, français langue étrangère et langue des signes française). Différentes modalités d'apprentissage sont proposées aux apprenants/stagiaires, dont :

- > Les cours cadrés, en groupe, avec un formateur, à raison d'1h30 par semaine, basés sur l'échange et la communication réelle, avec des exercices réguliers axés sur la consolidation des connaissances.
- > Le laboratoire de langues (centre multimédia), pour un apprentissage en semi-autonomie (travail en cabine, au casque et avec micro), en individualisé, à raison d'un maximum de 16 heures par semaine, avec le conseil et l'enseignement d'un professionnel, via de nouvelles méthodes de langues mises en place depuis la rentrée 2015.
- > Les stages intensifs de langues, ouverts à tous, et plus particulièrement au public scolaire (à partir de la 3^e), sur la base travail individuel/temps collectifs/pratique orale, à raison de 5 matinées pendant les congés scolaires.

> Le labo des langues offre un apprentissage interactif



> LA MAISON DES LANGUES

Elle est ouverte aux particuliers, professionnels, étudiants, lycéens, avec un panel d'activités axées sur la communication orale, dans les 9 langues étudiées.

L'apprenant y retrouve des enseignants diplômés de l'enseignement supérieur ou spécialistes de la formation continue pour adultes, des cours bâtis sur le référentiel européen, des accès aux cours sur la plateforme internet d'enseignement de l'IMEP, MOODLE, un centre de documentation, et des modules de formation, en soirée et journée.



> LE FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE

Les stages FLE, structurés en 4 niveaux (débutant, élémentaire, intermédiaire, avancé), fonctionnent en entrées et sorties permanentes, tout au long de l'année, et par groupe d'une vingtaine de personnes maximum. Ils s'adressent :

- > aux personnes étrangères maîtrisant mal, peu ou pas le français et ayant été scolarisées dans leur pays,
- > aux étudiants étrangers maîtrisant mal, peu ou pas le français.

Cette formation permet d'acquérir les savoirs de base (vocabulaire, grammaire), de développer son expression orale et écrite, d'analyser les nuances de la langue grâce à une expression libre et argumentée avec, en finalité, la pratique d'une communication spontanée.

> Toutes les nationalités se retrouvent en cours de FLE-Français Langues Etrangères



> LE DAEU, LAISSEZ-PASSER POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Le Diplôme d'Accès aux Études Universitaires littéraires (DAEU) s'adresse à toute personne ayant interrompu ses études initiales (au moins deux ans) sans avoir le bac. Pour y accéder, il faut avoir au moins 20 ans, au 1^{er} octobre de l'année de l'examen et justifier de 2 années d'activité professionnelle salariée ou d'une activité ayant donné lieu à 2 années de cotisation à la sécurité sociale (chômage, activité sportive de haut niveau, formation professionnelle...).

Après l'âge de 24 ans, le dispositif est ouvert à tous. Le DAEU est composé de 2 modules obligatoires de 100 heures chacun (français, anglais, espagnol, allemand) et de 2 modules optionnels de 75 heures chacun (histoire, géographie, espagnol ou allemand, mathématiques*, philosophie*, au choix). Le DAEU est attribué via le SEFCO par l'Université d'Orléans, et permet à son détenteur de reprendre des études supérieures, de passer des concours administratifs, ou d'attester de son niveau de culture générale.

* Ces enseignements n'étant pas proposés à l'IMEP, le stagiaire s'orientera vers des organismes de formations agréées, généralement le Centre National d'Enseignement à Distance.



> LES VISAS LIBRES SAVOIRS

Ces formations sont financées par la Région Centre Val-de-Loire et accessibles à tous, avec une priorité aux personnes à la recherche d'un emploi. A l'IMEP de Bourges, **4 formations bénéficient de la labellisation Visas Libres Savoirs** : Visa Langues vivantes (anglais, allemand, espagnol), Visa Trois en un (français, mathématiques, initiation à la comptabilité), Visa numérique (Internet/bureautique), Visa Eco-citoyen.

> LES FORMATIONS PERSONNALISÉES

Autre spécificité de l'organisme de formation public, les parcours personnalisés, avec des modalités d'apprentissage adaptées en fonction du parcours et du niveau de chacun.

Cinq ateliers fonctionnent actuellement (bureautique, savoirs de base, centre multimédia, formation à distance, cours particulier en langue) sur différents créneaux horaires, et avec le conseil et l'accompagnement de formateurs. Environ 350 stagiaires (hors formation à distance et cours particulier) bénéficient aujourd'hui de ces formations personnalisées.



> Les cours d'anglais suscitent la curiosité, toutes générations confondues

INTERVIEW

Hélène GITTON, 46 ans

Diplômée salariée DAEU

"J'ai commencé les cours, le soir en semaine et le mercredi après-midi, en septembre 2014, alors que j'étais en situation de recherche d'emploi. Devant la difficulté grandissante à trouver un travail, surtout à partir d'un certain âge, j'ai souhaité reprendre des études, mon niveau scolaire s'arrêtant au BEP. Le hasard a fait que pendant la formation, j'ai décroché un CDD, j'ai donc cumulé les cours à l'IMEP, les devoirs à la maison, et mon poste, la journée.

Cela n'a pas toujours été facile, car dans les 4 modules d'apprentissage, français, anglais, histoire et géographie, j'ai découvert des matières que je n'avais pas abordées à l'école. Mais je me suis accrochée, et en juin 2015, j'ai eu mon DAEU.

J'ai vécu cette année de formation comme une très belle expérience, enrichissante sur le plan du contenu, et valorisante sur le plan personnel. J'ai vu que je pouvais m'engager et aller jusqu'au bout d'un projet, et que tous ces efforts consentis, avec le soutien de mon entourage, n'avaient pas été vains. Au 1^{er} juillet prochain, à la fin de mon actuel CDD, je vais devoir chercher un travail... mais je n'exclus pas de reprendre aussi le chemin des cours, car ce premier diplôme a fait naître en moi une vraie motivation et, pourquoi ne pas l'avouer, un sentiment de fierté."



J'ai vécu cette année de formation comme une très belle expérience, enrichissante sur le plan du contenu, et valorisante sur le plan personnel.



LES VISAS
LIBRES SAVOIRS

Ces formations
sont financées par la
Région Centre Val-de-Loire

(libres
savoirs
Apprenez tout simplement)

Centre-Val de Loire

Située au nord-ouest de la Communauté d'agglomération de Bourges, Berry-Bouy compte 1 206 habitants*. Retour sur une commune composant entre richesses du passé et valeurs d'avenir.

Berry-Bouy, un art de vivre à la campagne

COMMUNE



Bernadette GOIN
Maire de Berry-Bouy
7^e vice-présidente de Bourges Plus à la Rénovation urbaine, au logement et à l'équilibre social de l'habitat

À l'instar de nombre de ses homologues de la Communauté d'agglomération de Bourges, Berry-Bouy présente le visage de la campagne, à proximité de la ville. "Ici, on cultive l'art de vivre dans un cadre naturel et préservé, souligne Bernadette Goin, maire de Berry-Bouy depuis 2008, 7^e vice-présidente de Bourges Plus à la Rénovation urbaine, au logement et à l'équilibre social de l'habitat. On peut nous qualifier de "banlieue verte", beaucoup de Berryboïciens travaillant à l'extérieur, notamment à Bourges." Au bucolique, il faut ajouter un riche patrimoine historique et architectural, souvent insoupçonné : vestiges gallo-romains, chapelle Saint-Aignan et ses fresques murales (restaurées en 2002), colonie pénitentiaire de Fontillet (installée en 1868, aujourd'hui propriété privée), Moulin de Berry (racheté par la ville en 2003, aujourd'hui gîte rural)...

Miser sur la jeunesse... sans oublier les seniors

Si la mémoire du passé est conservée, la jeunesse n'est pas pour autant négligée avec, en premier lieu, le maintien d'une

école maternelle et primaire. Actuellement, 129 enfants y sont inscrits dans les cinq classes, de la petite section au CM2. "Et avec l'ouverture en septembre, d'une sixième classe de niveau CE1, nous atteindrons un effectif total de 141 élèves !" Pour Bernadette Goin, agir au profit des nouvelles générations constitue le devoir de l'élu. "Elles représentent l'avenir, à l'échelle d'une société et d'une commune, aussi dès les années 2000, avons-nous œuvré sur ce dossier, avec la Maison de l'enfance, le restaurant scolaire, la crèche-halte-garderie (1^{ère} crèche municipale du département inaugurée en 2000, ndlr), le Relais Assistantes Maternelles...". Le city-stade (2014), la bibliothèque et l'accueil de loisirs du mercredi complètent le dispositif mis en place pour les jeunes Berryboïciens. Quant aux personnes âgées, elles n'ont pas été oubliées, puisqu'en 2014, la Résidence seniors, Le Clos des Rivages, voyait le jour, pour un accueil dans dix maisons individuelles (types F2 et F3).

Un programme de lotissements

Côté activité commerciale, Berry-Bouy dispose d'enseignes de proximité, la boulangerie "Le Fournil Berrichon"*** et le salon de coiffure-esthétique "Esprit Zen" (2 locaux construits par la commune en 2007), le grill "La Geulardière", le tabac-presse "Le Berry Bouy", des chambres d'hôtes privées, ainsi que des gîtes dont la commune est propriétaire, le gîte rural "Le Moulin de Berry" et "L'Auberge", gîte d'étape et de séjour. Des entreprises se sont également



Agir au profit des nouvelles générations est le devoir de l'élu



installées, dès 1998, à la ZAC des Landes, complétant le parc d'entreprises et d'artisans locaux. Par ailleurs, la commune a initié un programme d'aménagements de lotissements (Les Marronniers, Les Thureaux, l'Orée du Val d'Yèvre), le dernier étant Les Champs Fleuris, avec 71 parcelles. A ce titre, la commune et les bailleurs sociaux (Jacques Cœur Habitat - France Loire) ont collaboré pour certaines réalisations (Résidence seniors, des logements sociaux implantés au cœur de la commune).

Le soutien de l'associatif

Berry-Bouy développe, avec 14 associations et clubs sportifs, un catalogue d'activités attirant Berryboïciens et habitants des communes extérieures. "L'animation et la survie de petites communes comme la nôtre passent par un tissu associatif actif, avec

des bénévoles volontaires et impliqués." Et les projets ? Dès septembre, les travaux de mise en conformité, pour l'accès des personnes en situation de handicap, sont engagés à la mairie et à la salle des fêtes. Une réflexion sur le restaurant scolaire va également être lancée, face à l'augmentation des repas servis. "Ces dossiers ont un coût et engagent la commune dans le temps, mais le travail d'une équipe municipale, au-delà des clivages politiques, est de travailler pour le bien-vivre et le bien-être de tous les concitoyens."

* Source INSEE, décembre 2015.

** Le matériel de la boulangerie sera rétrocédé au boulanger, en octobre 2017, à l'euro symbolique.

LE BUDGET

1 177 756 €

Fonctionnement : comprenant les parts commune, crèche-halte garderie, Relais Assistantes Maternelles, Auberge, Moulin de Berry

153 610 €

Investissement



> Les écoliers de CM1-CM2 ont créé une page Berry-Bouy sur internet



Jacky SARIAN

Président du Tennis club

Le président du Tennis club intervient dans le cadre des Nouvelles Activités Périscolaires (NAP). Depuis 2014, il initie une dizaine d'écoliers volontaires, du CE1 au CM2, de l'école de la commune. "J'ai accepté d'animer ces ateliers pour rendre service, mais aussi pour faire découvrir ce sport aux plus jeunes." Le mardi, de 15h à 16h30, le bénévole apprend à "sa petite équipe" les bases du coup droit et de la volée. "La partie activité physique est aussi importante avec toujours, en filigrane, la notion de respect des uns envers les autres." Et tant que son agenda le lui permettra, il réservera le court, pour cet échange partagé.



Bernard GAUCHER

Président de l'association "Les Jardicuriales"

L'ancien responsable des productions et collections du fleuriste municipal de Bourges est un acteur bien connu de la vie associative locale. "Nous proposons des cours en direct, dans les jardins, à nos 80 adhérents et à un public extérieur." Il fait également partie de l'organisation de "Jardins Passion", en lien avec la commune, la Société d'horticulture du Cher et les partenaires. En septembre, 40 exposants sont attendus, dont un artisan-vannier, avec un programme d'animations autour du développement durable.



Une école connectée

Début 2016, les 23 écoliers de CM1-CM2 créaient la page de Berry-Bouy, sur la célèbre encyclopédie collective universelle, Wikipédia. "Cette opération initiée par l'Inspection d'Académie et intégrée dans le projet d'école les a conduits à faire des recherches multiples, pour des référencement très codifiés", explique Marie-Odile Goussard, directrice de l'école. Les pages seront actualisées jusqu'à la fin de l'année scolaire et par les futures classes. L'école a aussi été dotée d'une classe mobile, avec 15 ordinateurs portables (25 000 €).

L'agenda

- **10 juillet**, brocante organisée par l'association Découvertes artistiques, au stade
- **Juillet**, concours des maisons fleuries avec passage du jury
- **24 et 25 septembre**, 16^e édition de "Jardins Passion" au Clos Saint-Aignan



> Marianne Garnier, enseignante du CM1-CM2 (à gauche) et Marie-Odile Goussard, Directrice de l'école (à droite) présentent à Bernadette Goin, Maire de Berry-Bouy, le travail des enfants de la commune.



> Le marché s'installe sur la place de l'église, tous les mardis et vendredis après-midi.



> Les habitants de Berry-Bouy apprécient ce service de proximité.

Un nouveau site pour la commune

Tapez **www.berry-bouy.fr**, vous y êtes ! Depuis cet été, Berry-Bouy dispose de son portail internet, création du Service communication de la commune et de la société Azerthib, des Aix-d'Angillon. "Six mois de travail ont été nécessaires pour la conception et la collecte des informations" explique Brice Da Costa, webmaster. Au gré des 35 rubriques, mairie, associations, commerces, pages historiques, détail des chemins de randonnée... sont clairement présentés. Les Berryboïciens peuvent même télécharger le compte-rendu du conseil municipal !



> Le dernier lotissement construit, les Champs Fleuris, compte 71 parcelles



Yvon BEUCHON

5^e Vice-président en charge de la Collecte et du traitement des déchets, Maire de la Chapelle-Saint-Ursin

MERCI !!

MERCI À TOUS DE VOUS ÊTRE ACCOMMODÉS DE BONNE GRÂCE DES TÂTONNEMENTS QUI ONT PU SE PRODUIRE DANS LA NOUVELLE ORGANISATION DE LA COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS !

C'est qu'il a fallu aux opérateurs appréhender les nouvelles tournées, prendre en main le nouveau matériel, s'adapter aux nouveaux horaires... à un moment de l'année bien peu propice : jours fériés provoquant des décalages, période printanière multipliant l'activité d'extérieur et la production de déchets...

Merci d'avoir compris qu'ici comme partout ailleurs il était devenu indispensable de changer nos habitudes face à la production des déchets. L'enjeu ? Polluer moins, éliminer et valoriser, recycler mieux.

Tout cela est l'affaire de chacun comme celle du gestionnaire du service. Très majoritairement, vous l'avez compris. Merci.

> Bourges Plus Magazine : que deviennent les déchets ménagers collectés dans le bac vert ?

Yvon BEUCHON : "Jusqu'à maintenant, ils étaient valorisés au centre de traitement situé au nord de Bourges, à l'usine des Quatre Vents. Par un procédé mécanobiologique, il en était extrait la partie fermentescible à partir de laquelle était produit du compost utilisé par la profession agricole.

Hélas ! L'usine est en fin de vie, sa rénovation aurait un coût exorbitant (plus de 12 millions d'euros) et surtout le compost produit ne répond plus aux normes (trop d'impuretés et de métaux lourds).

Désormais, sur notre production de 24 000 tonnes/an d'ordures ménagères, la moitié est directement enfouie au centre de stockage - dûment conforme à la réglementation - situé à Saint-Palais (20 km au nord de l'Agglomération). L'autre

moitié est transportée à l'unité d'incinération de Gien (Loiret).

Dans ces conditions, chacun comprendra qu'il faut éviter de mettre à la poubelle le gazon, les végétaux et autres résidus du jardin. Il serait trop bête de faire brûler de l'herbe à Gien..."

> BPM : que devient le papier que je dépose dans les colonnes d'apport volontaire ?

Y. B. : "Il est regroupé à l'usine NCI de La Chapelle Saint-Ursin avant d'être expédié vers une papeterie qui le recycle.

Le papier est vendu, par la Communauté d'agglomération, 110 € la tonne... mais il coûte à peu près le même montant à la collectivité quand il est mis à la poubelle ! Il vaut mieux gagner 110 € que de les payer ! En outre, voilà un moyen facile d'économiser la matière première et l'énergie."



> Colonne d'apport volontaire accessible pour les personnes à mobilité réduite

110 €

C'est le prix d'une tonne de papier collectée, vendue par Bourges Plus. C'est aussi le coût d'une tonne de papier non collectée jetée à la poubelle.



> Stock de papier sur le site de NCI Environnement à La Chapelle Saint-Ursin

Collecte des déchets en cas de jours fériés

En cas de jours fériés, les modalités de rattrapage sont désormais les suivantes :

> Pour le centre-ville de Bourges, le rattrapage des collectes des lundis, mardis, jeudis soirs s'effectue le lendemain soir sauf si le jour férié est un samedi, dans ce cas le rattrapage s'effectue le vendredi soir précédent.

> Pour le reste du territoire :

- Si vos déchets sont collectés, les lundis, mardis, le rattrapage s'effectue le samedi précédent.
- Si vos déchets sont collectés les mercredis, jeudis ou vendredis, le rattrapage s'effectue le samedi suivant.

Les bacs roulants doivent être sortis la veille au soir, les horaires de collecte les samedis de rattrapage sont en effet susceptibles d'être notablement différents de ceux habituellement pratiqués.

Ce dispositif ne s'applique pas pour les "Gros Producteurs" limitativement identifiés par Bourges Plus et qui bénéficient de dispositions particulières.

INFOS PRATIQUES

Toutes les informations sur les jours de collecte pour chaque commune sur www.bourgesplus.fr

0800 897 730
NUMERO VERT Appel gratuit depuis un poste fixe

Le déchet le plus facile à éliminer est celui que l'on ne produit pas

> COMMENT RÉDUIRE NOS DÉCHETS PAPIER

Nous sommes nombreux (21% des ménages) à avoir apposé sur notre boîte à lettres l'autocollant "stop pub". mais il est encore facile de progresser en invitant nos amis et voisins à se joindre au mouvement. Il suffit de demander en mairie un autocollant pour la boîte à lettres ! Le poids annuel de la publicité est de l'ordre de 30 kilos par foyer, ce qui n'est pas insignifiant.

> COMMENT RÉDUIRE NOS DÉCHETS DE JARDIN

Voici un moyen simple et "productif" de tondre la pelouse : ne pas couper trop court ; ne pas ramasser la coupe :

- soit en faisant un mulching. Le gazon coupé deviendra un engrais naturel
- soit en différant le ramassage. L'herbe séchée sera moins volumineuse, constituera un paillis au pied des tomates et des rosiers ou fera un excellent compost (elle ne pourrira pas contrairement à l'herbe fraîche entassée).



Comment mieux trier ?

Ordures ménagères, sacs et pots en plastique, barquettes en plastique ou en polystyrène, textiles sanitaires.

rappel des consignes de tri

Cartons, conserves, canettes et plastiques.

TRAVAUX EAU POTABLE

BOURGES

Renouvellement de réseau d'eau potable et rénovation de branchement :

- Rue Ste Angélique : début 30/05/16 fin prévisionnelle : 13/07/16
- Rue de Lapparent : début 30/05/16 fin prévisionnelle : 28/10/16
- Rue Gaudine : début 06/07/16 fin prévisionnelle : 28/10/16
- Rue Berthaut : début 12/09/16 fin prévisionnelle : 30/09/16
- Rue Calvin : début 3/10/16 fin prévisionnelle : 28/10/16

Rénovation des branchements

- Allée E. Kant : début 06/06/16 fin prévisionnelle : 08/07/16
- Bd Auger : début 11/07/16 fin prévisionnelle : 05/08/16
- Rue Paul Langevin : début 29/08/16 fin prévisionnelle : 18/11/16
- Lotissement des Amandines : fin prévisionnelle : 17/06/16
- Av. Carnot : début 20/06/16 fin prévisionnelle : 29/07/16

SAINT-DOULCHARD

- Rue des Verdins, rénovation des branchements fin prévisionnelle : 17/06/16

LE SUBDRAY

- RD 31, rénovation des branchements fin prévisionnelle : 13/07/16

TRAVAUX EAUX USÉES

BOURGES

- Chemin des Boires, rues Ravel et de Coubertin, réfection de voirie suite aux travaux sur collecteurs - Fin juin début juillet
- Rue Paul Verlaine, changement du collecteur secteur entre le n°36 de la rue Paul Verlaine et l'angle de l'avenue de Lattre de Tassigny avec la rue de Turly (coté pharmacie) - Juillet

TROUY

- Avenue des Anciens Combattants, pose d'un collecteur entre la rue du Mai et la rue du Château Gaillard - Septembre - octobre
- RD 2144 (route de St-Amand-Montrond), installation d'une canalisation de transport des effluents de Trouy vers Bourges fin prévisionnelle : 31/09/16

AUTRES TRAVAUX

ENSA

- Réfection toiture zinc atelier modelage (cour du chat) + réparation cheminées
- Réfection de la chaufferie cour d'honneur
- Déchetterie de Saint-Just : construction d'un abri métallique
- Châteaux d'eau : réhabilitations de Gron 1 et République
- Esprit 1 : aménagement bâtiment du service Archéologie
- Aéroport : réfection des menuiseries et sanitaires de la tour de contrôle

IMEP

PORTES OUVERTES

Samedi 10/09/16 de 10h à 18h
Mercredi 14/09/16 de 14h à 18h

Direction Communication - Ville de Bourges / Bourges Plus

Langues <
Savoirs de Base <
Comptabilité <
Bureautique <
Préparation Concours Administratifs <

IMEP - Technopôle Lahitolle

Salle d'Armes - 7 rue Marest - 18000 Bourges

02 48 67 58 00 - www.imep.bourgesplus.fr



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION